



## REGLEMENTATION SPORTIVE

**Disposition votée au Comité directeur du 1<sup>er</sup> février 2019  
pour application immédiate**

### **Chapitre 2 - Article 11 - TROISIÈME DIVISION (M3)**

Chaque CBD ou District classe en M3, 13 à **+5 20** % de son effectif total compétition masculin adulte :

### **PROJET DE REFORME M1, M2, M3 HOMMES**

Ce projet reste proche de notre culture bouliste et a pour objet de définir clairement les catégories orientées vers la compétition (M1 en Elite 1, M2 en Elite 2 et M2, M3) et une laissée libre (M4).

#### **1. Dispositions votées par le Comité directeur du 1<sup>er</sup> février 2019 pour application au 15 septembre 2019**

##### **+ La Catégorie M1 :**

Elle devient l'Elite 1 composée de 16 équipes de 6 joueurs.

La saison se compose de 10 étapes Quadrettes + le Tournoi de Pentecôte + un tournoi élite international pour les 3 premières équipes du classement plus le vainqueur de Pentecôte.

Sur les 10 étapes Quadrettes, chaque équipe rencontre les 3 autres équipes de son groupe et dispute ainsi 30 parties au total en rencontrant 2 fois les 15 autres équipes.

Les 4 premières de chaque groupe disputent les ½ finales et les vainqueurs la finale.

Chaque partie donne 6 points au vainqueur avec un bonus de 6 points au 1<sup>er</sup> de groupe. A partir des ½ finales 12 points par partie gagnée.

Pour 2019/2020 et pour répondre aux contraintes de la télévision, ces 10 étapes se dérouleront tout au long de l'année selon un calendrier établi, dans 3 boudromes : Balaruc-les-Bains, Saint-Vulbas et Dardilly.

Pour l'étape de Pentecôte pas de changement par rapport à ce qui existe actuellement. 2 séries de poules puis ½ finales et finale : 2 points à chaque partie de poule gagnée, 3 points aux vainqueurs des ½ finales et 4 points au vainqueur du tournoi.

Pour l'étape élite, les 3 premières équipes du classement associées à l'équipe gagnante du tournoi de Pentecôte seraient en compétition avec 4 équipes internationales invitées.

Le classement final donnera à la 1<sup>ère</sup> équipe classée le titre de champion de France ; les 2 dernières équipes classées sont rétrogradées en Elite 2.

## **2. Réflexions en cours en vue d'un vote au Comité directeur du 27 juin 2019 pour application au 15 septembre 2020**

### **+ La Catégorie M2 :**

Cette catégorie serait scindée en 2. Une première catégorie qui recevrait la dénomination d'Elite 2 composée de 16 équipes de 6 joueurs qui évolueraient en super 16 élite 2 dans les mêmes conditions que celles dévolues à l'élite 1 aujourd'hui. Les 2 équipes du classement accéderaient à l'élite 1, les 2 dernières descendraient dans la catégorie M2.

Une deuxième catégorie composée de 64 équipes M2 à 4, 5 ou 6 joueurs qui évolueraient comme aujourd'hui dans des concours nationaux organisés sur tout le territoire. Les 25 dernières seraient rétrogradées en M3.

### **+ La Catégorie M3 :**

Il est impératif de rendre plus attractives et compétitives les compétitions ouvertes à cette catégorie de joueurs.

Il serait laissé un libre choix de se constituer en équipe déclarée de 6 joueurs maximum ou de rester en composition libre. Seules les équipes déclarées pourraient accéder à la catégorie M2. 8 journées seraient consacrées aux compétitions donnant des points pour le classement. Ces compétitions seraient organisées par zone géographique qui pourraient être réparties de la façon suivante :

- ✓ Zone AURA : les 12 premiers classés accèdent en M2
- ✓ Zone PACA : les 2 premiers classés accèdent en M2
- ✓ Zone Occitanie : les 2 premiers classés accèdent en M2
- ✓ Zone Nouvelle Aquitaine : les 2 premiers classés accèdent en M2
- ✓ Zone Normandie/Ile de France : les 2 premiers classés accèdent en M2
- ✓ Zone Nord/Grand est : les 2 premiers accèdent en M2
- ✓ Zone Bourgogne/Franche Comté/Centre : les 3 premiers accèdent en M2

Soit 25 au total.

Ces 25 formations seraient également qualifiées directement pour disputer le CDF Quadrette, les autres places (103) seraient attribuées par les Fédéraux.

### **+ Catégorie M4 :**

Formations libres - Championnat de France quadrette comme habituellement avec des championnats départementaux qualificatifs.